

Moncé-en-Belin : le projet de sablière en observation

Les élus de Moncé-en-Belin ont émis un avis négatif à l'exploitation d'une sablière sur la commune, dans le cadre du projet de révision du Plan local d'urbanisme.

Le plan local d'urbanisme (PLU) était récemment à l'ordre du jour du conseil municipal de Moncé-en-Belin. Y ont été abordés les zones artisanales et commerciales, le développement agricole, les commerces... Et le projet de sablière.

Pas assez avancé

Présenté aux élus moncéens le 15 septembre dernier par le porteur de projet, le dossier est pour l'instant mis de côté. « Après réflexion, les élus ne souhaitent pas permettre l'exploitation d'une sablière dans les espaces boisés situés à l'ouest des terrains de sports considérant que le dossier n'est pas encore suffisamment avancé » indique le conseil municipal.

« Le projet de déviation de la Belle Étoile (1) est bien antérieur au projet de la sablière » précise le maire Michel Freslon. Le

premier date en effet de 1989, initié par deux communes Arnage et Moncé-en-Belin. « Tant que les travaux ne sont pas réellement engagés par le conseil général, on ne peut pas dire que la sablière pourra voir le jour. Ce dossier n'est pas prêt pour être mis à l'enquête publique. »

En « stand-by »

Pour l'entreprise nantaise GSM qui mène le projet, le dossier « est actuellement en « stand-by ». On ne se voit pas déposer un dossier avec un PLU non conforme » explique Patrick Lecomte. « On regrette, c'est évident. Mais on va retravailler là-dessus. »

Car « il y a des besoins et la situation devient urgente » poursuit l'industriel. « Le département de la Sarthe ne subvient plus à ses besoins en sable » utilisé principalement pour le béton dans le domaine de la construction.



Le projet vise une surface d'exploitation de 44 hectares, dans les bois de Moncé.

Le site moncéen est proche du Mans. Idéal : « Le rayon d'une carrière est de 30 à 40 km. Au-

delà, le transport double le prix du sable. »

Ronan LE MONNIER

(1) Lire en page Sarthe